Le Masculin doit-il toujours l'emporter sur le Féminin?

Mes amis(-es) ça y est , le mouvement est lancé!

Pourquoi obligatoirement écrire: "le garçon et ses copines de la classe sont allés au cinéma?" (il y certainement des exemples plus frappants) je vous l'accorde, et non pas "sont allées "....? En plus, dire que " le Masculin l'emporte sur le Féminin " surtout s'il n'y a qu'un mec avec 30 nanas, ça peut paraître un tantinet rétrograde, non? ... Un seul mec l'emporterait sur tout plein de nanas? ... non mais des fois!



Alors je vous le demande, sérieusement, entre quat'zieux : l'emploi générique du masculin est-il oui ou non une pratique sexiste?

Eliane Viennot historienne de la langue à l'université de Saint-Etienne (vous voyez, je m'appuie sur de grands noms , ça me rassure) répond :

"Sans aucun doute , c'est oui ! "

Elle ne cesse de dénoncer l'entreprise de masculinisation de la langue française entreprise au 17e siècle et consolidée au 18e:

"Cette masculinisation de la langue, avec **l'imposition du genre masculin comme genre "le plus noble"** par les grammairiens de l'époque, a fait partie d'une stratégie essentiellement politique. Les Lettrés se sont employés à écarter les femmes des professions intellectuelles et des lieux de pouvoir, et ils se sont attachés parallèlement, eux qui maîtrisaient la rhétorique, à produire des discours les disqualifiant. La masculinisation des titres féminins est donc une entreprise datée et sans fondement scientifique."

Au Canada, un mouvement s'est 'installé : **la règle de la proximité** s'inscrit maintenant dans le langage courant. Mais en France, si sont nés des mouvements qui se lancent, notamment ces 340 profs qui ne l'enseigneront plus à leurs élèves, voilà que notre Ministre de l'Education s'en mêle et s'oppose publiquement à ce changement !

Or , « Cette règle grammaticale qui instaure la domination du masculin sur le féminin est historiquement très datée" déclare Jacqueline Costa-Lascoux , directrice de recherche au CNRS, dans un article du Monde . Elle précise: " Cette règle nous renvoie à la Monarchie Absolue, au Roi-Soleil et au catholicisme triomphant. La langue, c'est l'architecture de la pensée. Nous sommes au XXI^e siècle : adoptons donc la règle de proximité, qui est plus simple

et plus esthétique. Elle sonne mieux à l'oreille, elle offre plus de liberté dans l'écriture, et surtout, elle est plus égalitaire. »

Précisons : La règle de proximité (ou règle de voisinage) consiste à accorder le genre et le nombre de l'adjectif avec le plus proche des noms qu'il qualifie, et le verbe avec le plus proche des chefs des groupes coordonnés formant son sujet (vous pigez?). Donc, en vertu de cette règle, contrairement à l'usage actuel du français, le féminin et le singulier peuvent donc l'emporter sur le masculin et le pluriel. A noter que c'était ainsi en grec ancien et en latin, de même qu'en ancien français, que même Vaugelas (hein Molière!) n'y était pas opposé et que ce n'est qu'au 18 ème siècle que le Masculin s'imposa dans l'accord du genre ... et vlan!

Par ailleurs, hormis la loi de la proximité, d'autres revendications linguistiques, qu'on peut trouver plus ou moins farfelues, font aussi leur apparition, comme par exemple :

- Féminiser les noms des métiers et des fonctions : « écrivaine » (moi ça me va)
- Instaurer un nouveau pronom personnel « iels » (contraction de : il et elle) (ça, je ne l'avais encore jamais entendu ! ... j'en reste coite)
- Inclure le féminin et le masculin dans la graphie (l'écriture) d'un mot (exemple : ami.e ou ami/e)...(je le fais déjà) .

ALORS? Qu'en pensez-vous?

A l'heure où les femmes se réveillent dans bien des domaines ces changements (je dirai: ces évolutions) vous semblent-ils pertinents ?

